

Mars 2021

NÉGOCIATION À LA TABLE REHAUSSÉE : UNE DÉMARCHE DÉCEVANTE QUI NE DONNE PAS LES RÉSULTATS ATTENDUS

Depuis février 2021, la FSE-CSQ et l'APEQ ont entrepris des négociations à une nouvelle table, composée d'un nombre restreint de représentants. Son objectif était d'accélérer les pourparlers et de faciliter les échanges, qu'on nous demandait de garder « sous une cloche de verre » pour ne pas négocier sur la place publique. Voici un résumé de ce qui s'est passé depuis ce temps.



Le 1^{er} février dernier, constatant à peu de choses près l'impasse dans les pourparlers aux tables en place depuis avril 2020, la FSE-CSQ, l'APEQ et la CSQ ont annoncé **l'obtention d'un mandat de grève légale équivalent à 5 jours**, pouvant être exercé au moment opportun.

- Heureux hasard (!), dès le lendemain, la présidente du Conseil du trésor, M^{me} Sonia LeBel, communique avec la CSQ. Le 2 février, une discussion a lieu entre Sonia Ethier, présidente de la CSQ, Josée Scalabrini, présidente de la FSE-CSQ, et M^{me} LeBel.
- Il en découle une nouvelle table de travail, avec de nouveaux intervenants. D'ailleurs, le 8 février dernier se tenait une première rencontre à cette table avec la nouvelle équipe patronale « restreinte ».
- La partie patronale nous a présenté le 16 février un nouveau dépôt « exploratoire », qui ne rejoint pas du tout la plupart des attentes légitimes des enseignantes et enseignants de la FSE-CSQ.
- En réponse au dépôt patronal, nous avons procédé à un nouveau dépôt syndical le 23 février, lequel maintient toujours les principaux enjeux de la négociation :
 - Composition de la classe et services aux élèves HDAA ;
 - Allègement de la tâche ;
 - Rémunération ;
 - Précarité et insertion professionnelle.

Nous avons particulièrement insisté sur l'allègement de la tâche et la rémunération.

- Le 2 mars, nous avons manifesté notre insatisfaction quant au manque de volonté de la partie patronale de nous faire clairement part de ses positions sur les principaux enjeux. La réaction patronale a alors été de reporter la rencontre suivante à une date indéterminée, malgré la prétention de nos vis-à-vis de rechercher une entente dans les meilleurs délais. C'est seulement le 15 mars qu'il y a eu un retour à la table de négociation, mais tant la FSE-CSQ que l'APEQ sont insatisfaits de ce qui est présentement offert (et de ce qui ne l'est pas encore).
- La FSE-CSQ et l'APEQ ayant en poche le mandat de poursuivre les échanges exploratoires, les travaux à la table de négociation ont repris le 19 mars.

Les principaux constats que nous dressons sont cependant les suivants :

- Depuis le début de février, la partie patronale prétend vouloir un règlement rapide qui permettrait de mettre en place certaines mesures dès l'année scolaire 2021-2022, ce qui serait souhaitable.
- Cela ne se concrétisera pas, puisque le Conseil du trésor ne fait que de petits pas extrêmement timides depuis maintenant plus d'un mois et demi, ce qui est nettement insuffisant comme rythme pour atteindre l'objectif souhaité.
- Les maigres ouvertures sur les propositions de la FSE-CSQ et de l'APEQ sont encore infiniment décevantes, et sont à des lieues de s'approcher de la nécessaire amélioration significative des conditions d'exercice et de rémunération des enseignantes et enseignants.
- On nous a exprimé une fermeture complète sur toute baisse de ratios.
- Pire, au lieu d'envisager un allègement concret de la tâche, la partie patronale continue d'insister sur sa proposition de décloisonnement de la tâche. **Cela signifierait que le temps assignable passerait de 27 à 32 heures par semaine en fusionnant les tâches complémentaires avec le travail de nature personnelle (TNP). Pour elle, le TNP protégé n'existerait plus.** Ce serait maintenant d'« autres tâches professionnelles » annualisables, soumises à la consultation des enseignantes et enseignants. Bien que notre équipe de négociation ait répété jusqu'à plus soif qu'il était inconcevable de vouloir même songer à alourdir la tâche, la partie patronale persiste et signe avec conviction et insistance.
- À l'évidence, il y a des choses qui restent profondément incomprises à ce jour du côté patronal.

Et maintenant ?

Devant l'ensemble de ces constats, nous vous informons que le moment opportun pour exercer le mandat de grève que vous avez voté approche à grands pas. Les explications ont été données à plusieurs reprises à la table de négociation. Les messages sont passés au ministre de l'Éducation et à la présidente du Conseil du trésor, et, malgré les belles paroles sur la place publique, il n'y a vraiment aucune perspective de règlement satisfaisant actuellement sur la table.

Il est plus que temps d'augmenter la pression sur le gouvernement, qui fait fi du cri du cœur des enseignantes et enseignants que nous représentons. Nous allons donc l'exprimer plus haut et plus fort pour nous faire entendre et, surtout, pour nous faire respecter. Ça ne peut tout simplement plus durer. En éducation, il faut que ça change maintenant !